



DIPLOME D'ETAT INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

PRESENTATION

L'Université Picardie Jules VERNE et ses partenaires co-organisent une formation d'Infirmier en pratique avancée de deux ans reconnue au grade de master destinée aux professionnels de santé titulaires du DE Infirmier. Construite en collaboration avec les établissements de santé et les secteurs extrahospitaliers, elle permet la validation universitaire de l'attestation en éducation thérapeutique.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accès des patients aux soins primaires et favoriser le suivi des patients atteints de pathologies chroniques sous la coordination du médecin référent ;
- Accompagner la prise en charge des patients : expertise clinique individualisée et auprès des équipes
- Maîtriser les parcours complexes : manager les interventions pluri professionnelles et mobiliser les réseaux
- Assurer la partition entre autonomie et retour d'informations aux médecins et partenaires
- Développer une vision stratégique : conseiller et éclairer les politiques territoriales.

Quatre mentions de pratiques avancées:

PCS	OHO	MRC	PSaM
Pathologies Chroniques stabilisées	Onco Hématologie	Maladie Rénale Chronique	Psychiatrie Santé Mentale

COMPETENCES VISEES

- Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

PROGRAMME : 1^{ère} année

DE IPA 1 : Tronc commun		
UE 1 : Clinique 15 ECTS	UE 1-1 Conduite de l'Examen clinique (3 ECTS) UE 1-2 PEC de la douleur (3 ECTS) UE 1-3 Pharmacologie (3 ECTS) UE 1-4 Explorations (3 ECTS) UE 1-5 Sémiologie générale (3 ECTS)	Semestre 1 30 ECTS
UE 2 Sciences infirmières et PA (6 ECTS)		
UE 3 Responsabilité, éthique, législation, ... (3 ECTS)		
UE 4 Langue vivante 1 (3 ECTS)		
UE 5 E santé, données et transmissions (3 ECTS)		
Clinique UE 6 6 ECTS	UE 6-1 Gériatrie sémiologie et PEC (3 ECTS) UE 6-2 Soins palliatifs (3 ECTS)	Semestre 2 30 ECTS
UE 7 Education et analyse des pratiques prof (6 ECTS)		
UE 8 Santé publique (6 ECTS)		
UE 9 Recherche (6 ECTS)		
UE 10 Stage (6 ECTS)		

2^{ème} année

DE IPA 2 : Mention au choix				
Tronc commun	UE 11 Recherche 2 (3 ECTS)			
	UE 12 Langue vivante 2 (3 ECTS)			
UE 13 Bases fondamentales (6 ECTS) Stratégie et coordination ETP				
PCS 13	OHO 13	MRC 13	PSaM 13	
UE 14 UE Cliniques (14 ECTS)				
PCS 14-1	OHO 14-1	MRC 14-1	PSaM 14-1	
PCS 14-2	OHO 14-2	MRC 14-2	PSaM 14-2	
PCS 14-3	OHO 14-3	MRC 14-3	PSaM 14-3	
UE 15 Parcours de soin (4 ECTS)				
PCS 15	OHO 15	MRC 15	PSaM 15	
UE 16 Stage (24 ECTS)				
PCS 16	OHO 16	MRC 16	PSaM 16	
UE 17 Mémoire (6 ECTS)				

Semestre 3
30 ECTS

Semestre 4
30 ECTS

Modalités et organisation des enseignements

- Les modalités d'enseignements sont diversifiées pour s'adapter aux publics professionnels dont les expériences, les attentes et les origines géographiques sont dispersées.
- **Enseignements présentiels: 1 semaine toutes les 6 semaines d'octobre à Juin, soit 7 semaines, 230 H/an**
- **Enseignements distanciels et travaux collaboratifs : 15 h /18 semaines, 270 H/an**
- **Travail personnel : 170 H/an**
- **Stages : 2 mois en 1^{ère} année, 4 mois en 2^{ème} année**

Le concept pédagogique support sont les méthodes actives, particulièrement adaptées aux adultes et professionnels expérimentés. Les enseignements sont organisés sur les différents sites du campus en santé, UFR Santé, SimUSanté, Epione.

PUBLIC

- **Être titulaire d'un diplôme infirmier**, ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du CSP permettant d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du CSP.
- Les DE infirmiers de secteur psychiatrique accèderont à la mention « psychiatrie et santé mentale ».
- Être inscrit au tableau de l'ordre infirmier

Important :

La formation est possible en formation initiale ou en formation professionnelle continue.

Un infirmier titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée devra justifier d'un exercice de 3 ans en qualité d'infirmier à temps plein avant de pouvoir exercer en qualité d'IPA

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Sélection sur étude des dossiers et entretiens

Lors de leur admission, les candidats peuvent demander à bénéficier de validation d'acquis de l'expérience ou d'études supérieures.

Le jury prononcera dans un premier temps l'admission en formation. Dans un second temps, la validation potentielle des acquis sera analysée.

La validation de la 1^{ère} année est une condition obligatoire pour l'entrée en 2^{ème} année.

L'entrée directe en semestre 3 est possible aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée souhaitant exercer dans une autre mention que celle pour laquelle ils sont déjà diplômés.

Obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures

Le DE d'IPA peut être obtenu par la voie de la validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures dans les conditions prévues à la section 3 du chapitre III du titre 1er du livre VI du CSP. Un candidat ne peut être admis que dans l'établissement d'enseignement supérieur qui a contrôlé son aptitude à suivre la première ou la deuxième année du DE IPA qu'il dispense. (Art. D. 636-80 du CSP)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt des dossiers : 02/05/2023 – Entretiens de sélection du 12 au 16 juin 2023.

Rentrée : octobre 2023

Pour la constitution du dossier se référer au dossier de candidature. (Liste des documents à fournir)

COUT DE LA FORMATION

Formation initiale : Frais d'inscription universitaire en Master

Formation continue : Frais d'inscription universitaire en Master

+ 2500 €/an pour les financements personnels et libéraux, 3500 €/an pour les financements institutionnels

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Responsable universitaire : Professeur Gabriel CHOUKROUN

Co-Responsables : Michèle CARPENTIER – Béatrice JAMAULT

Equipe:

Aksu Mickael (IDE)

Bécu Sophie (DS)

Gignon Maxime (Pr)

Boboth Yohan (PH)

Bonnet Guillaume (IPA)

Di Prima Umberto (IDE CSS)

Houessinon Aline (PH)

Moullart Nathalie (DS)

Guilé Jean Marc (Pr)

Guillaumont Cyrille (PH)

Henry Gaëtane (DS)

Bloch Frédéric (Pr)

Schmidt Jean (Pr)

Marquet Sylvie (DS)

Vasseur Mélanie (IDE)